YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/GP/JT

DECISION N° 99/106

OBJET : Concert de musique P. VILLARROEL - convention de prestation de service conclue avec l'Association O.C.J.I.F.

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT le concert de musique en hommage à P. Villarroel du samedi 14 février 1999 à 18 H au C.E.C. rue Marc Sangnier à YERRES,

DECIDE

DE signer une convention de prestation de service avec l'Association O.C.J.I.F. domiciliée chemin des Prés 77123 Noisy-sur -Ecole, représentée par Monsieur Bruno Gilon, Trésorier, pour un montant de 7 000 Francs NET.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune, exercice 1999, Fonction 3, sous-fonction 33, nature 6232.

Fait à Yerres, le 3 mai 1999

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

11 MAI 1999

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE